

RAPPORTS

Service
Pilotage et stratégie du
développement durable

Décembre 2017

État des lieux de l'éducation à l'environnement et au développement durable en Guyane *Perspectives pour une stratégie régionale de l'EEDD*

Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement
www.guyane.developpementdurable.gouv.fr



DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
GUYANE

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
1	20/12/17	

Affaire suivie par

Isabelle GERGON - Service pilotage et stratégie du développement durable
Tél : 05 94 29 75 47
Courriel : Isabelle.gergon@developpement-durable.gouv.fr

Rédactrice

Jeanne CARIS - Service pilotage et stratégie du développement durable

Relecteurs

Didier RENARD – Directeur adjoint

Myriam VALDES - Service pilotage et stratégie du développement durable

Norma BARTHELEMI- Service pilotage et stratégie du développement durable

Référence(s) intranet

http://

Remerciements

La DEAL et le GRAINE GUYANE remercient toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce travail.



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	6
LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	7
PARTIE 1 : ÉTAT DES LIEUX.....	9
1.L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	9
1.1 - « EEDD » : questions autour de la terminologie.....	10
1.2 - Des représentations différenciées, une problématique majeure.....	11
1.2.1 - Dans la sphère EEDD.....	11
1.2.2 - Dans l'espace public Guyanais.....	12
2.LA STRUCTURATION DU SECTEUR.....	13
2.1 - Le réseau GRAINE.....	13
2.2 - Typologie des acteurs.....	13
2.2.1 - Les associations.....	14
2.2.2 - Les entreprises.....	14
2.2.3 - L'éducation nationale.....	15
2.2.4 - Les partenaires publics et financeurs.....	16
2.2.5 - Les espaces naturels et les organismes de recherches scientifiques.....	17
2.3 - Le fonctionnement interne.....	18
2.3.1 - Une structuration interne en évolution.....	18
2.3.2 - Mais encore trop dépendante des bonnes volontés.....	19
3.LES FINANCEMENTS.....	20
3.1 - Les sources de financements des structures associatives.....	20
3.2 - La sécurisation des financements : une contrainte fondamentale.....	23
3.3 - Un manque de traçabilité des financements EEDD.....	24
4.LES CARACTÉRISTIQUES DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS.....	25
4.1 - Les territoires d'interventions des actions EEDD.....	25
4.2 - Une année rythmée par les grandes manifestations.....	26
4.3 - Une EEDD encore trop limitée aux jeunes enfants dans l'éducation formelle.....	26
4.4 - Thématiques et territoires.....	27
4.5 - Des pratiques pédagogiques peu diversifiées.....	27
5.LIMITES TECHNIQUES ET STRUCTURELLES.....	28
5.1 - Les difficultés techniques.....	29

5.2 - Les difficultés structurelles.....	29
CONCLUSION.....	30
PARTIE 2 : PERSPECTIVES POUR UNE STRATÉGIE RÉGIONALE DE L'EEDD....	31
1.LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE.....	32
1.1 - Les publics.....	32
1.2 - Les pratiques pédagogiques.....	32
1.3 - Les thématiques.....	32
2.RETOURS SUR LES TRAVAUX EXISTANTS.....	33
3.PROPOSITION DE PISTES.....	33
3.1 - La gouvernance.....	33
3.2 - Les pistes d'action.....	34
3.2.1 - Soutien à la structuration du secteur.....	34
3.2.2 - Déclinaison d'un projet éducatif à l'échelle du territoire.....	35
3.2.3 - Renforcement de la capacité d'action.....	36
3.2.4 - Définition et valorisation de l'EEDD.....	37
3.2.5 - Amélioration de l'ancrage dans les territoires.....	38
3.2.6 - Reconnaissance du patrimoine naturel, culturel et traditionnel.....	39
CONCLUSION.....	40
ANNEXES.....	41
Annexe 1: liste des structures interrogées.....	41
Annexe 2 : guide d'entretien à destination des structures associatives.....	43
TABLE DES SIGLES.....	45
BIBLIOGRAPHIE.....	46
RESSOURCES DOCUMENTAIRES.....	48

Introduction

Les Assises Régionales de l'EEDD de novembre 2016 organisées par GRAINE GUYANE ont confirmé la nécessité de bâtir de manière concertée une stratégie régionale de l'éducation à l'environnement et au développement durable sur le territoire. Pour ce faire, il a été convenu de mener, dans un premier temps, une étude afin de disposer d'une meilleure connaissance de l'existant mais aussi des besoins et attentes des différents acteurs.trices de l'EEDD en Guyane et ainsi adapter la stratégie au plus près des réalités de terrain.

En effet, la démarche de l'état des lieux permet tout à la fois de mieux connaître et comprendre le secteur de l'EEDD mais aussi de dépasser les représentations que l'on peut en avoir. À partir de ces connaissances renouvelées/approfondies, il deviendra plus facile d'agir en cohérence.

Il s'agit ici de restituer et d'analyser les résultats de l'enquête sous forme d'un rapport mettant à disposition des informations capitalisables par les organisations agissant dans le champ de l'éducation à l'environnement et au développement durable, en vue d'augmenter la qualité et l'efficacité de leurs interventions dans ce domaine. Les acteurs.trices (institutions publiques comme société civile) engagé.e.s pour le développement de l'EEDD, en améliorant leurs connaissances de la structuration du secteur, devront pouvoir trouver dans les résultats de l'étude les moyens pour donner plus de pertinence et de force à leurs actions.

Cet état des lieux cherche donc à donner les éléments nécessaires à l'établissement de pistes pour la stratégie régionale de l'EEDD et constituera également un véritable outil d'orientation pour une action coordonnée sur le territoire, c'est pourquoi il s'organise autour de deux axes. Conformément aux termes de la mission, il propose dans une première partie les traits essentiels d'un état des lieux. Dans une seconde partie, il esquisse des pistes d'orientation d'une stratégie régionale sur la base des données récoltées et des travaux déjà existants (travaux d'élaboration de la stratégie lors des Assises de 2016 et des différentes réunions qui ont pu suivre).

Enfin, ce travail sera complété par l'écriture du rapport collectif ainsi que l'étude prospective sur les métiers de l'éducation à l'environnement et au développement durable en vue de la création d'un parcours d'immersion réalisés par le GRAINE GUYANE.

La démarche d'étude

La mission s'est déroulée du 01/10/2017 au 20/12/2017 selon une démarche en trois temps :

- La construction d'une base de données des différentes structures qui composent aujourd'hui le secteur de l'EEDD en Guyane et se positionnant à des degrés différents d'actions (financement, formation, recherche, éducation, sensibilisation, etc.).

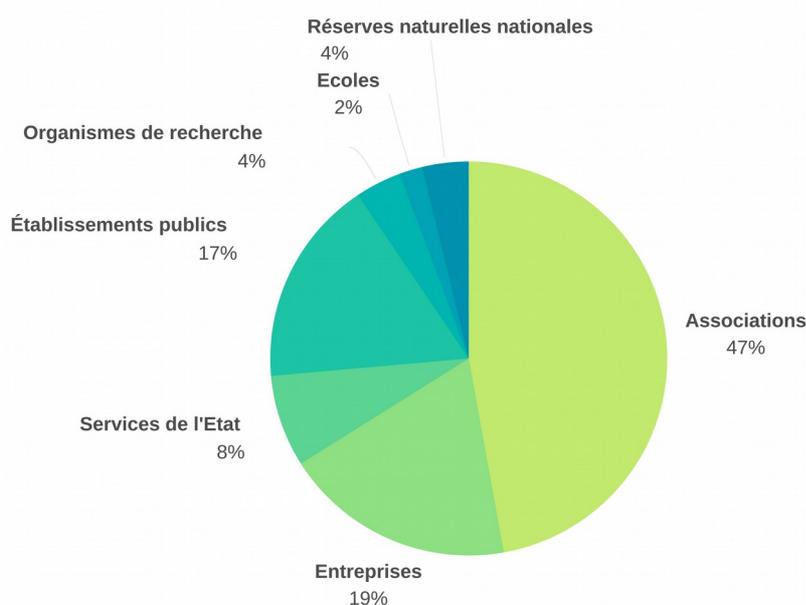
Cette base de donnée, qui se présente sous la forme d'un tableau à été établie à partir d'informations déjà récoltées par GRAINE GUYANE et complétée par des recherches et une mise à jour régulière. Cette base de données doit elle aussi servir pleinement à une meilleure connaissance des acteurs.trices qui composent l'EEDD. Il est recommandé que ce tableau soit régulièrement utilisé et mis à jour.

- La réalisation d'entretiens semi-directifs auprès de structures préalablement ciblées et l'envoi plus large d'un questionnaire en ligne à destination des associations et entreprises.

- La rédaction du rapport faisant état des résultats de l'enquête et la réflexion autour de pistes d'orientations de la stratégie régionale.

Une quarantaine d'entretiens ont été réalisés (cf. Annexe 1) et le questionnaire en ligne à été envoyé à 91 structures. Une présentation sous forme de point d'étape a été proposée aux personnes présentes lors des Rencontres Régionales de l'EEDD organisées par le GRAINE les 16 et 17 novembre 2017 à Régina.

La répartition typologique des structures interrogées :



PARTIE 1 : ÉTAT DES LIEUX

1. L'éducation à l'environnement et au développement durable

La question de la définition de l'EEDD est centrale. Elle s'est posée d'elle-même lors de l'élaboration de la méthodologie d'enquête de ce rapport mais reste également vive au sein même du secteur de l'EEDD. C'est pourquoi il convient de revenir sur les différents débats qui l'animent et qui viendront éclairer certaines problématiques soulevées plus loin dans ce rapport, cette fois-ci directement en prise avec des enjeux locaux.

1.1 - « EEDD » : questions autour de la terminologie

Il y a une confusion partagée autour de la définition de l'EEDD encore aujourd'hui, puisque les notions mêmes « d'éducation », « d'environnement » et de « développement durable » sont débattues. En effet, « *peu de notions sont nées dans une telle confusion. Peu de notions semblent à ce point vulnérables à autant d'interprétation divergentes* » (Stengers, 1999).

La notion d'environnement est souvent confondue (ou revendiquée) avec l'écologie, ce qui lui confère un ancrage biologique et scientifique restrictif. Il faut rappeler qu'on entend ici par environnement « ce qui nous entoure » et non pas seulement l'environnement naturel.

Quant à l'expression « développement durable », elle est introduite en 1987 par le rapport Brundtland¹ et est définie comme « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ». La perception d'un contexte d'urgence, l'appropriation du terme par les médias, au risque d'établir des raccourcis dommageables, et l'invention de l'écomarketing, ont accéléré l'inscription du « développement durable » dans le vocabulaire courant. La plupart des critiques s'accordent à regretter la mauvaise traduction faite de l'adjectif anglais d'origine « sustainable » qui ne dispose pas exactement des mêmes connotations.

Si aujourd'hui les services de l'État, l'éducation nationale et le GRAINE utilisent le vocable de l'EEDD c'est surtout parce que ces mots se sont imposés auprès du plus grand nombre (publics, praticiens et partenaires) mais cette appellation crée encore aujourd'hui de la confusion malgré le travail d'explication réalisé par le GRAINE ces dernières années sur le territoire guyanais.

Redéfinir ici l'EEDD doit participer à ce travail d'ouverture et de compréhension.

L'éducation à l'environnement et au développement durable a pour objectif de recréer des liens entre les individus et leur environnement naturel, économique, social et culturel par le biais de pratiques pédagogiques spécifiques favorisant les démarches participatives et la pédagogie active afin de contribuer au développement d'un esprit critique et citoyen tout au long de la vie. L'EEDD est

¹ Le rapport Brundtland est le nom communément donné à une publication, officiellement intitulée « Notre avenir à tous » (Our Common Future), rédigée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies, présidée par la Norvégienne Gro Harlem Brundtland. Utilisé comme base au Sommet de la Terre de 1992, ce rapport utilise pour la première fois l'expression de « sustainable development », traduit en français par « développement durable ».

donc indissociable des problématiques de territoire comme l'emploi, la formation, la citoyenneté, le cadre de vie, la préservation des savoirs, des cultures et des ressources naturelles, etc. Il convient d'autant plus d'intégrer cette définition large à la Guyane en raison de ses spécificités économiques et sociales.

Enfin et surtout, rappelons qu'il n'existe pas un type d'EEDD qui soit meilleur que les autres mais que sa pertinence réside dans sa capacité d'adaptabilité au territoire et à ses problématiques propres.

L'éducation à l'environnement et au développement durable rassemble aujourd'hui une diversité d'actions complémentaires allant de la sensibilisation de tous les publics jusqu'à la formation. Ces différentes formes ont en commun une finalité de changement de pratiques individuelles, collectives, professionnelles pour accompagner la mutation de la société.

L'élan en faveur de l'EEDD mobilise aujourd'hui toutes les catégories d'acteurs et c'est bien cette diversité qui rend l'éducation à l'environnement si dynamique et contrastée mais aussi difficile à étudier.

La charte de l'environnement² adossée à notre Constitution promulguée le 1er mars 2005, place l'éducation et la formation à l'environnement au rang constitutionnel (article 8).

1.2 - Des représentations différenciées, une problématique majeure

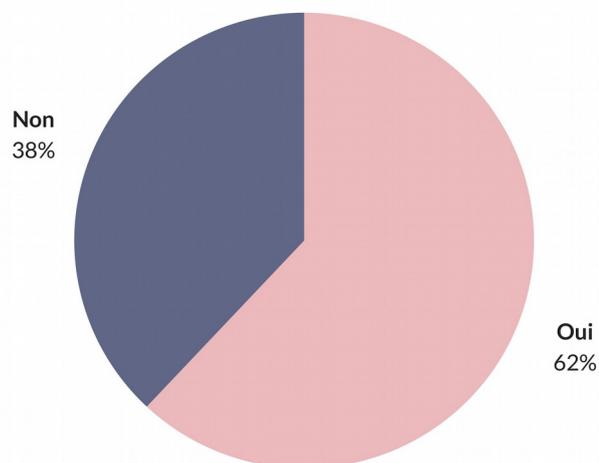
1.2.1 - Dans la sphère EEDD

On retrouve donc sans surprise ces problématiques de compréhension sur le territoire guyanais. : la représentation faussée d'une EEDD purement naturaliste l'enferme dans un cadre seulement accessible par le biais de la biodiversité et de la nature.

Un des constats préalablement partagé et confirmé lors de l'enquête est qu'il existe une multitude d'actions et de structures ne se positionnant pas dans le champ de l'EEDD alors même qu'elles correspondent à la définition donnée plus haut. Ces structures ne se considèrent donc pas « acteurs.trices de l'EEDD sur le territoire », c'est pourquoi la question en ces termes à été posée lors des entretiens.

2 Loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1er mars 2005 relative à la Charte de l'environnement : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000790249&dateTexte=&categorieLien=id>

Réponses obtenues à la question : « Vous considérez-vous comme un.e acteur.trice de l'EEDD sur le territoire ? »



On voit bien que même si une majorité se considère bien comme faisant partie des différents acteurs.trices du territoire dans le champ de l'EEDD, d'autres rejettent cette appellation. Plusieurs raisons expliquent le taux de réponses négatives : le plus souvent il s'agit d'une mauvaise compréhension ou d'une méconnaissance de la définition EEDD mais pour certains il s'agit d'un non positionnement volontaire par refus d'être « catalogués ».

Même parmi les structures répondant par l'affirmative, seulement 29 % d'entre elles intègrent explicitement le terme EEDD ou EDD (éducation au développement durable) ou EE (éducation à l'environnement) dans leurs pratiques professionnelles (demandes de subventions, rapports d'activité, plaquettes de présentation, site internet, dossiers internes, panneaux...).

On peut alors légitimement se demander si l'action est entravée par ce défaut de positionnement. On peut commencer par dire que beaucoup des actions mises en place sur le territoire ne sont pas organisées dans un cadre ce qui a inévitablement des conséquences en termes de financement mais aussi de pratiques pédagogiques, de collaborations possibles, d'approches intellectuelles et pratiques des thématiques abordées.

1.2.2 - Dans l'espace public Guyanais

La représentation collective de l'EEDD dans l'espace public guyanais est souvent rapportée comme étant un frein à la mise en place et à la réussite éducative des actions. Le secteur de l'EEDD paraît trop éloigné des préoccupations urgentes des populations dans un contexte de rattrapage structurel du territoire. La surexposition des structures œuvrant dans la biodiversité et la protection de la nature peut renvoyer une image négative (« mise sous cloche », réglementations trop strictes, etc.) de leur travail.

Les problématiques de développement durable sont perçues comme exogènes et réservées à des individus de catégories socioprofessionnelles supérieures. Enfin, la diversité et la complexité des approches culturelles et historiques aux notions de nature, de développement, de citoyenneté, de cadre de vie sont parfois mal comprises par les éducateurs.trices à l'environnement et au développement durable.

2. La structuration du secteur

2.1 - Le réseau GRAINE

Né en 1999, Le GRAINE Guyane (Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et l'Environnement) est le réseau qui vise à défendre et développer l'éducation à l'environnement pour un développement durable sur le territoire guyanais. Il a pour objet de faciliter le travail des acteurs de terrain et se donne pour missions : la rencontre des acteurs et la mise en cohérence, en synergie de leurs actions, l'échange des informations, savoirs et compétences, la formation, la recherche pédagogique afin de promouvoir et faire progresser l'éducation à la nature et à l'environnement. Ce réseau se positionne comme étant la plate-forme régionale de structuration, de professionnalisation, de mutualisation, d'expérimentations et d'innovations pédagogiques dont le champ d'action est l'éducation à l'environnement pour un développement durable.³

Il regroupe 80 adhérents et travaille en partenariat avec les pouvoirs publics afin de mettre en place des actions véritablement structurantes sur le territoire comme la formation des futur.e.s enseignant.e.s. Le GRAINE participe également à la création de supports pédagogiques, à la mutualisation d'outils et d'emplois, à la mise en œuvre d'actions et d'événements. La structure diffuse et promeut les méthodes d'animations issues des mouvements d'éducation populaire qui ont pour buts de mettre en œuvre des processus d'émancipation et de développer l'esprit critique et l'autonomie des individus.

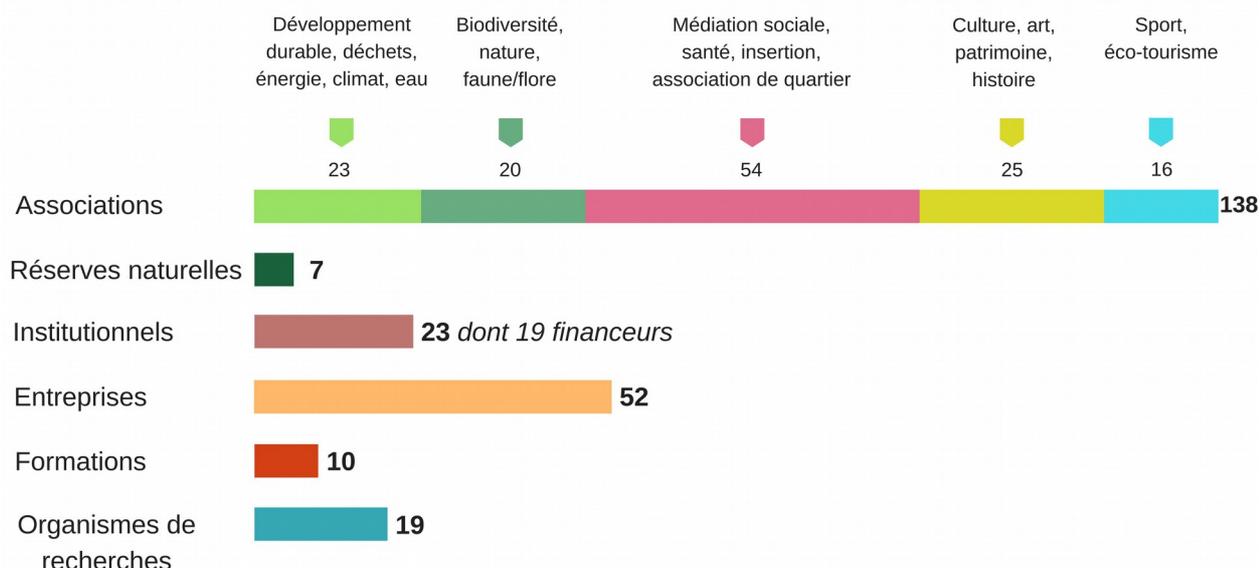
Les structures adhérentes au GRAINE bénéficient automatiquement de l'agrément Jeunesse et éducation populaire (JEP).

³ <http://graineguyane.org/le-graine-guyane/qui-sommes-nous/presentation-en-bref/>

2.2 - Typologie des acteurs

En dehors des structures interrogées, l'élaboration de la base de données a permis de chiffrer le nombre de structures entrant dans le champ de l'EEDD et de les classer en différentes catégories.

Répartition des structures – base de données EEDD



2.2.1 - Les associations

Les associations ont un rôle historique et fondamental, principalement dans la mise en œuvre d'actions de terrain. Ont été comptabilisées les associations répondant à la définition large de l'EEDD. C'est pourquoi on y trouve aussi des structures œuvrant dans la médiation sociale, la santé, l'insertion professionnelle, l'art, la culture, le patrimoine, etc. Elles n'utilisent pas toutes les « codes » de l'EEDD mais participent bien à ses objectifs initiaux décrits plus haut en faisant un lien avec l'environnement direct ou indirect des individus.

2.2.2 - Les entreprises

Il existe plusieurs manières pour les entreprises d'envisager l'EEDD sur le territoire. Pour les TPE-PME, ce sont leurs activités à part entière qui constituent directement un moyen de sensibilisation lorsque le développement durable ou des thématiques liées à la nature font partie de leurs activités (éco-tourisme, gestion des déchets, etc.).

Les plus grosses entreprises, lorsqu'elles sont engagées dans des démarches de labellisation ou de certifications (RSE, MASE⁴, etc.), ont une pratique plus en

⁴ Le Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises (MASE) est un référentiel commun inscrit dans une démarche d'amélioration continue des performances Sécurité Santé et Environnement des entreprises.

hauteur de l'EEDD à travers des partenariats associatifs, des soutiens financiers mais aussi avec la formation et la sensibilisation de leurs salarié.e.s. On notera également l'émergence de dispositifs à une échelle plus locale comme le label Commerce Engagé.⁵

Une plus large sensibilisation et un véritable suivi des pratiques en entreprise sont toutefois peu répandues aujourd'hui. Pour amplifier cette dynamique de formation, les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) peuvent être appelés à jouer un rôle de premier plan puisqu'il leur revient non seulement d'affecter les fonds recueillis auprès des entreprises aux plans de formation, mais encore de définir les actions de formation prioritaires en réponse aux besoins de leurs adhérents. Or, si dans de nombreuses branches les formations intégrant des dimensions environnementales ou de développement durable progressent, la vision d'ensemble portée par l'EEDD fait encore assez largement défaut.⁶

2.2.3 - L'éducation nationale

L'éducation nationale concentre normalement une part significative des actions éducatives en lien avec l'EEDD. C'est dans une circulaire datant de juillet 2004 que sont précisées les conditions de généralisation de l'EEDD dans l'enseignement scolaire⁷. Le développement durable est adopté par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans son acception classique comme étant une démarche de rétablissement d'équilibres dynamiques entre l'environnement, le monde social, l'économie et la culture. Partant de cette définition fondée sur l'interaction entre ces différents domaines, l'EEDD croise explicitement les autres éducations transversales, dont l'éducation au développement et à la solidarité internationale, l'éducation à la santé, les enseignements artistiques et culturels.⁸

Par ailleurs, la réforme du collège introduit les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, dont celui portant sur « Transition écologique et développement durable » », qui aurait dû faire émerger une augmentation du nombre de projets EEDD dans les établissements scolaires guyanais. Il existe cependant un manque de visibilité sur le territoire qui ne permet pas au Rectorat d'évaluer la réussite de ce dispositif au niveau de l'EEDD. Les actions mises en place ne bénéficient pas d'une plateforme de mise en valeur et d'échanges de pratiques. Les établissements, qui se retrouvent alors disjointes les uns des autres, n'engagent pas de réelles dynamiques.

5 Depuis 2015, le GRAINE Guyane co-coordonne avec la CACL la mise en œuvre du dispositif « Commerce Engagé », afin de faciliter la mise en place de ce type d'initiative sur le territoire.

6 Source : L'éducation à l'environnement et au développement durable tout au long de la vie, pour la transition écologique, Avis du CESE, 2013

7 Généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) - rentrée 2004 CIRCULAIRE N°2004-110 DU 8-7-2004 : <http://www.education.gouv.fr/bo/2004/28/MENE0400752C.htm>

8 Source : site de l'éducation nationale <http://www.education.gouv.fr/cid205/l-education-au-developpement-durable.html>

La plupart des actions se montent dans un système fondé sur le volontariat. Le temps consacré, l'énergie déployée pour construire, réaliser et faire aboutir un projet en dehors des horaires officiels sont tels que seules des équipes d'enseignant.e.s très motivées et déjà sensibilisées s'y investissent. Quand elles existent, ces équipes pédagogiques ont développé une véritable culture de la démarche de projet, mise en œuvre de façon régulière, année après année, et reposant sur un savoir-faire acquis au fil des expériences, notamment dans le cadre du label E3D⁹.

Les établissements ne disposent pas d'enveloppe financière consacrée à l'EEDD et sont donc soumis aux mêmes difficultés de recherche de financements que les associations. Le plus souvent, les écoles construisent un projet pédagogique sur l'année en partenariat avec une ou plusieurs associations avec qui elles sont en relations directes, il n'existe pas de partenariats ou d'organisation à l'échelle du Rectorat.

Il faut ajouter que ces projets, engagés sur la base des bonnes volontés (des élèves, des équipes pédagogiques, ou des établissements lorsque la démarche est initié.e par le/la directeur.trice) ne garantissent aujourd'hui ni la généralisation, ni la continuité, ni la cohérence d'une éducation à l'environnement auxquelles tous les enfants devraient avoir légalement accès à l'échelle du département.

Les difficultés rencontrées sont multiples : une interdisciplinarité difficile à mettre en œuvre car en lien avec des questions complexes à aborder comme la mondialisation, le développement économique, la citoyenneté, le rapport à la nature, etc. C'est pourquoi on trouve principalement dans les actions menées une centration sur les écogestes (sur les thématiques déchets, eau, énergie) et sur « ce qu'on ne doit pas faire ». Le turn over des enseignant.e.s ou des inspecteurs.trices entrave également la continuité des actions, d'où la nécessité de systématiser la formation des enseignant.e.s (techniques d'animation, approches des thématiques, transdisciplinarité) et l'adaptation de supports pédagogiques aux spécificités du territoire.

2.2.4 - Les partenaires publics et financeurs

La DEAL

Le service Pilotage et stratégie du développement durable de la DEAL a pour mission d'impulser les démarches de développement durable chez les acteurs et partenaires, élus, administratifs, associatifs, scientifiques pour promouvoir et approfondir les objectifs de la Guyane dans ces domaines. À ce titre, il accompagne la promotion de l'EEDD auprès des partenaires (collectivités, rectorat) et le soutien aux associations et aux projets d'éducation à l'environnement et au développement durable notamment à travers un appel à projet annuel.

⁹ Le label "E3D École/Établissement en démarche de développement durable" est attribué aux écoles, aux collèges et aux lycées généraux, technologiques et professionnels, ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis qui entrent en démarche globale de développement durable. Ce label prend explicitement en compte les relations entre l'environnement, la société, l'économie, voire d'autres dimensions, propre au développement durable : 6 écoles, 1 collège et 1 lycée sont labellisés "E3D" en Guyane.

LA CTG

La Collectivité Territoriale de Guyane initie et soutient des projets financièrement et techniquement. À la demande des établissements scolaires, des animations peuvent être proposées directement par les agents de la CTG. Sont également organisés des événements thématiques, la création et la diffusion de supports pédagogiques auprès des enseignants et du grand public (livrets scolaires, jeux, affiches, etc.). La CTG dispose également de crédits pour un appel à projet annuel dédié aux actions d'EEDD avec comme volonté de soutenir des structures agissant au plus près des habitants sur des thématiques larges (histoire, culture, nature, mais aussi déchets, énergie, eau, etc.).

Les établissements publics

Les établissements publics soutiennent financièrement des projets en rapport avec leurs domaines d'activités et leurs compétences en fonction des demandes et des opportunités. Ils sont aussi très souvent des partenaires privilégiés des associations dans la création de supports et la mise en œuvre d'actions principalement auprès des jeunes enfants car disposent d'une expertise dans des domaines spécifiques (l'énergie, la santé, les transports, l'eau, les déchets).

2.2.5 - Les espaces naturels et les organismes de recherches scientifiques

Les espaces naturels

La spécificité du territoire Guyanais en termes de richesse du patrimoine naturel et de l'étendue des zones protégées et/ou naturelles confère aux gestionnaires de ces zones (associations, organismes publics) un rôle privilégié dans le champ de l'EEDD surtout dans le cadre scolaire mais aussi auprès du grand public. Toutes les structures (PNRG, PAG, réserve régionale et réserve nationale, ONF¹⁰) se sont d'ailleurs fixée comme mission l'éducation à l'environnement de manière explicite avec cependant des niveaux d'organisation et de compétences différenciés.

L'éducation à l'environnement est intégrée malgré tout comme un objectif, une mission à part entière, mais parfois aussi comme un moyen pour faire comprendre les mesures de protection et faire respecter les réglementations. Les méthodes pédagogiques sont le plus souvent centrées sur l'apprentissage du fonctionnement des écosystèmes ou de milieux particuliers sous formes variées de transmissions d'informations (sorties guidées, sentier ou panneaux à thèmes, etc.).

10 - Le Parc Naturel Régional de la Guyane (PNRG) a été créé en 2001. Il rassemble des communes de la bande littorale sur une surface de 9 072,40 km². Il réunit ainsi une forte diversité humaine et naturelle.

- Il existe 6 réserves nationales et 1 réserve régionale en Guyane. Les réserves naturelles sont des aires protégées.

- Le Parc Amazonien de Guyane (PAG) a été créé le 27 février 2007. Avec un territoire de 3,4 millions d'hectares, il couvre 40 % de la Guyane française et a pour mission de préserver le patrimoine naturel, de valoriser les cultures locales et d'accompagner les communautés d'habitants dans la définition d'un projet de territoire et de développement durable et ce, dans le respect de leurs modes de vie et de l'environnement.

- L'Office national des forêts (ONF) gère la conservation de 6 millions d'hectares de forêts du domaine privé de l'état

Ces structures entretiennent avec les établissements scolaires des relations étroites malgré des difficultés récurrentes comme la diminution des budgets dédiés à ces missions et la formation des gardes animateurs.trices.

Elles jouent également un rôle central dans la formation avec l'encadrement de stagiaires, d'apprentis et de services civiques.

Les organismes de recherche

Les richesses naturelles et culturelles de la Guyane en font également un terrain d'étude privilégié, d'où la présence de multiples organismes de recherche pour lesquels la vulgarisation et la diffusion des savoirs scientifiques constituent une mission importante (création et diffusion de supports, élaboration de kits pédagogiques, conférences, visites de sites, fête de la science, etc.).

Les chercheurs.euses ont comme volonté de mieux expliquer leur travail et de pouvoir consacrer plus de temps aux contacts avec le grand public mais aussi auprès des élu.e.s , ce qui est facilité lorsqu'un budget spécifique est consacré à la communication dans les programmes de recherche. Il existe de nombreuses collaborations avec les établissements scolaires et les associations mais les chercheurs.euses déplorent l'absence de formation en vulgarisation scientifique sur le territoire.

De nombreuses initiatives tentent également de faire converger le monde de la recherche à celui des connaissances empiriques des populations autochtones avec la mise en place d'échanges et d'inventaires par les sciences participatives.

L'ensemble des structures de culture scientifique ainsi que les sites de valorisation, de protection et de développement des territoires tels que les parcs et les réserves constituent donc un potentiel très important pour une éducation au sujet de l'environnement. Cette approche est par ailleurs fortement représentée dans l'enseignement scolaire, que ce soit dans une approche écologique ou scientifique. Si ces connaissances sont nécessaires, rappelons qu'elles ne sont pas suffisantes et que situées hors d'un questionnement plus large sur nos rapports à la nature en tant que société, elles ne peuvent pas participer à la construction d'individus agissant en toute autonomie en faveur de l'environnement.

2.3 - Le fonctionnement interne

2.3.1 - Une structuration interne en évolution

On note des initiatives récentes de structuration des volets EEDD au sein des organisations notamment à travers la création de postes dédiés (en communication ou en animation), la volonté de mieux chiffrer et organiser l'EEDD et les demandes en formation.

Les actions sont très souvent mises en œuvre dans le cadre de partenariats de diverses natures : avec les pouvoirs publics, avec des associations plus ou moins éloignées du champ de l'EEDD, ou avec des entreprises (le plus souvent lorsque les activités rentrent dans un cadre structurel comme l'aménagement, l'eau, l'énergie).

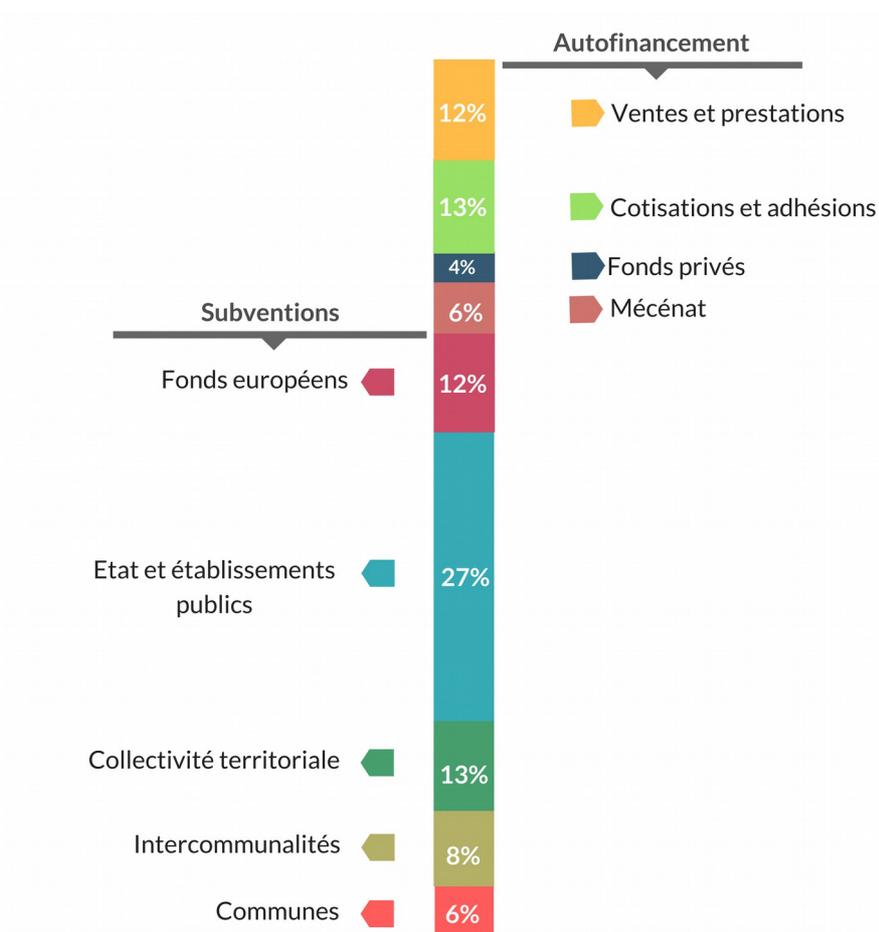
2.3.2 - Mais encore trop dépendante des bonnes volontés

La plupart des projets sont cependant mis en œuvre de façon fluctuante, en fonction des opportunités, des partenariats, des fonds disponibles à un moment précis, de la polyvalence disponible parmi les salarié.e.s, ce qui empêche la déclinaison d'une véritable stratégie sur le long terme des structures ou services. C'est pourquoi, en raison de ce manque de visibilité en termes de ressources (temps, financement, emploi), il est rare de trouver des programmations travaillées et déclinées à l'année.

3. Les financements

3.1 - Les sources de financements des structures associatives

Répartition des financements des structures associatives



On trouve une proportion classique entre le subventionnement et l'autofinancement mais en comparaison avec d'autres territoires ayant analysé les sources de financements des actions EEDD, il y a une inversion état/collectivité. Ici, les services déconcentrés de l'état sont les principaux contributeurs financiers. Les fonds européens occupent une part beaucoup plus importante que dans d'autres territoires.

Il existe également des fonds non mobilisés par les associations d'éducation à l'environnement et au développement durable, notamment ceux de la DJSCS. La direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale financent des projets d'actions locales en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire et pour le soutien et l'accompagnement de la vie associative. L'EEDD étant un volet de l'éducation populaire, les budgets alloués aux actions liées à la jeunesse ou à la vie associative sont des sources de financements possibles pour des projets d'EEDD mais ne sont quasiment pas mobilisés par les associations.

Les principales sources de financements disponibles

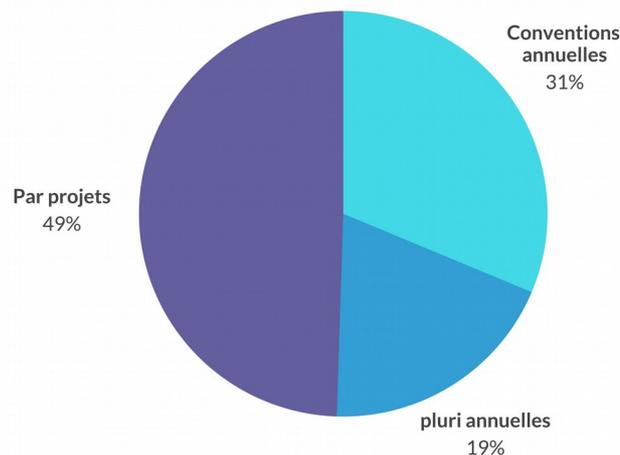
Fonds européens	État	Établissements publics	Collectivités et syndicats mixtes	Intercommunalité	Communes	Autres
<i>Gérés par la région ou l'état</i>	<i>Le plus souvent par appel à projet annuel</i>	<i>En fonction des demandes et de leurs domaines de compétences</i>	<i>Appel à projet annuel</i>	<i>En fonction de domaines de compétences</i>	<i>En fonction des demandes et de leurs compétences</i>	<i>Autres sources de financements</i>
Programmation 2014-2020	DEAL - Appel à projet annuel	ADEME	CTG - Appel à projet annuel	CACL	Chaque commune, surtout partenariats techniques - Appel à projet Politique de la ville	CAF - Fonds dédiés à l'animation de temps libre et la jeunesse
	DJSCS - Appels à projet annuels JEP et FDVA	ARS	PNRG	CCDS		Fondations ¹¹ et mécénat
	DIECCTE	AUDEG		CCOG		Crowdfunding ¹²
	DAAF	Office de l'eau		CCEG		
	DAC	CNES				
		PAG - Appel à propositions annuel				

¹¹ <http://www.centre-francais-fondations.org/fondations-fonds-de-dotation/annuaire>

¹² Par exemple Lobiyou.com est une plateforme de crowdfunding ou financement participatif qui soutient les projets en Guyane. Elle permet à tous les porteurs de projets (entrepreneurs, artistes, sportifs, associations) de trouver des soutiens auprès du grand public, par des dons et des offres de compétences, afin de contribuer au développement social, économique et durable de la Guyane.

3.2 - La sécurisation des financements : une contrainte fondamentale

Types de financement dans le cadre de subventions publiques



On retrouve ici l'une des difficultés principales exprimées par les structures associatives, à savoir un problème récurrent de sécurisation de leurs activités en raison d'une majorité de financements attribués par projets ou annuellement. Partant du constat que leurs actions ne peuvent être substituées, les associations déplorent le manque d'engagement des financements publics au travers de conventions pluriannuelles.

Sans être assurées de leurs financements d'une année sur l'autre, les associations ne peuvent s'engager dans la création ou la pérennisation d'emplois, la possibilité d'élaborer des stratégies d'action sur le temps long et le développement d'activités structurantes.

Les frais de fonctionnement n'étant pas couverts par les conventions, les associations ont donc très rarement la possibilité de financer un poste de chargé.e de communication ou d'animateur.trice. Lorsque l'EEDD ne représente pas toute l'activité de la structure, ces postes sont les seuls sur lesquels peuvent reposer le développement et la réussite de ces actions.

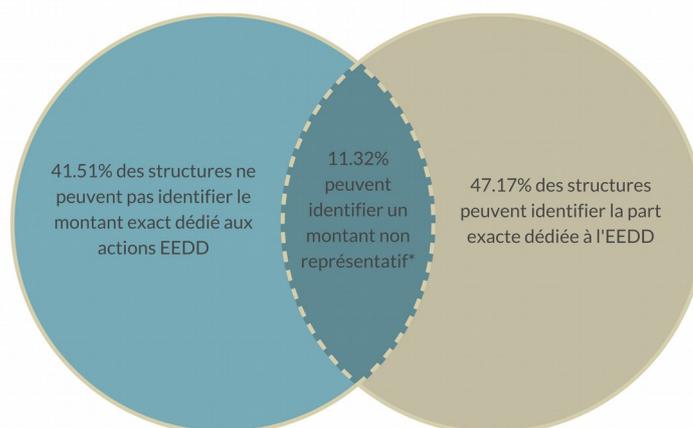
Sans la présence de ce type d'emplois, les actions sont réduites, annulées ou reportées sur les autres salarié.e.s/bénévoles/volontaires qui ne disposent pas forcément des connaissances nécessaires surtout en termes de techniques éducatives et pédagogiques.

La diminution du nombre et du montant de subventions publiques enregistrées ces dernières années s'explique par une raréfaction des ressources, mais aussi par une propension des collectivités territoriales à délaisser le financement par la subvention au profit de la logique d'appel d'offres. Les acteurs associatifs relèvent que, comme d'autres, le secteur de l'EEDD pâtit de ce mouvement de transfert. À titre d'information, les subventions attribuées globalement aux associations (tous

sujets confondus, y compris EEDD) par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, dans l'ensemble de son périmètre (administrations centrale et déconcentrée) ont diminué de 50 % entre 2003 et 2013. Le budget de l'ADEME consacré à l'EEDD a baissé de 70 % entre 2009 et 2013 et la moitié des postes mobilisés sur cette question ont été réduits.¹³

3.3 - Un manque de traçabilité des financements EEDD

Identification des montants alloués aux actions EEDD



Toute structures confondues

Résultante des différentes problématiques abordées jusqu'ici (représentation erronée de l'EEDD, difficulté à financer des postes dédiés), la part allouée à l'EEDD n'est que très rarement évaluable.

On peut identifier trois catégories différentes :

- Les structures pouvant identifier et tracer de manière exacte les montants alloués à l'EEDD sur une année : le plus souvent ce sont celles qui disposent de conventions pluriannuelles et de postes dédiés (communication, animation).
- Les structures qui ne peuvent pas identifier de montant précis, car elles envisagent leur activité d'EEDD de manière transversale ou ont du mal à la définir. Les actions ne font donc pas l'objet de bilan et de chiffrage.
- *Les structures qui peuvent identifier un montant mais qui n'est pas représentatif parce que toutes les composantes du budget ne sont pas prises en compte (temps de travail, déplacements, etc.).

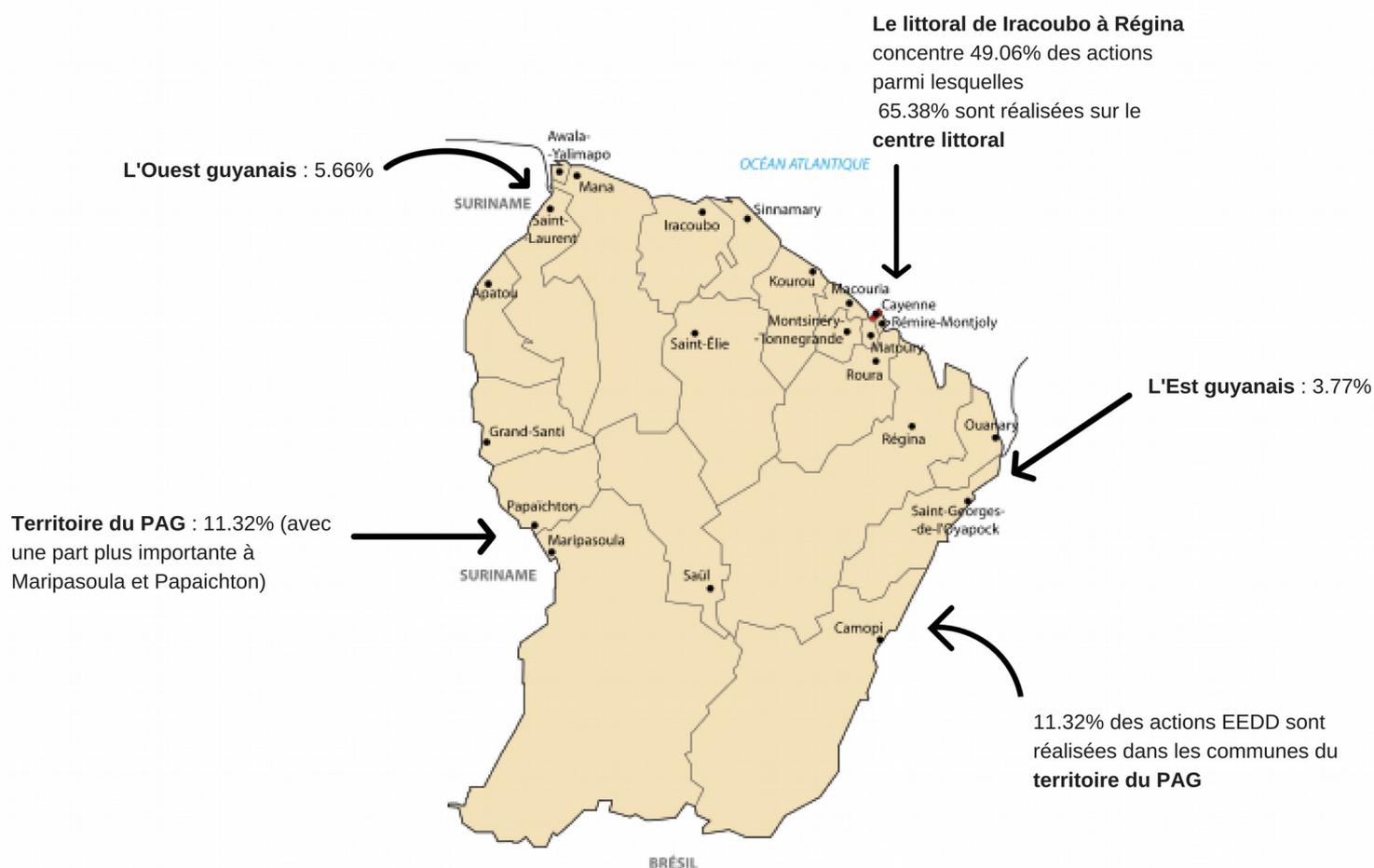
Ce manque de traçabilité donne lieu à une mauvaise visibilité du montant global que représente aujourd'hui l'activité d'EEDD sur le territoire.

¹³ Source : L'éducation à l'environnement et au développement durable tout au long de la vie, pour la transition écologique, Avis du CESE, 2013

4. Les caractéristiques de la mise en œuvre des actions

4.1 - Les territoires d'interventions des actions EEDD

Répartition des actions sur le territoire guyanais



Tout le territoire guyanais est couvert par des actions entrant dans le champ de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Cependant, on note sans surprise une concentration des actions sur le centre littoral, là où la population est la plus nombreuse, où les associations sont les plus professionnalisées et où se centralisent les pouvoirs publics.

Les contraintes que rencontrent les associations des communes de l'intérieur et du Sud sont différentes et peuvent expliquer en partie la part réduite d'actions. Entre autres l'aridité des démarches administratives liées à l'activité associative, les difficultés liées à la langue, le rapport à la pratique du bénévolat mais aussi les préoccupations économiques et sociales. Le PAG effectue cependant un travail d'accompagnement de ces associations et s'adaptent aux singularités qui les caractérisent.

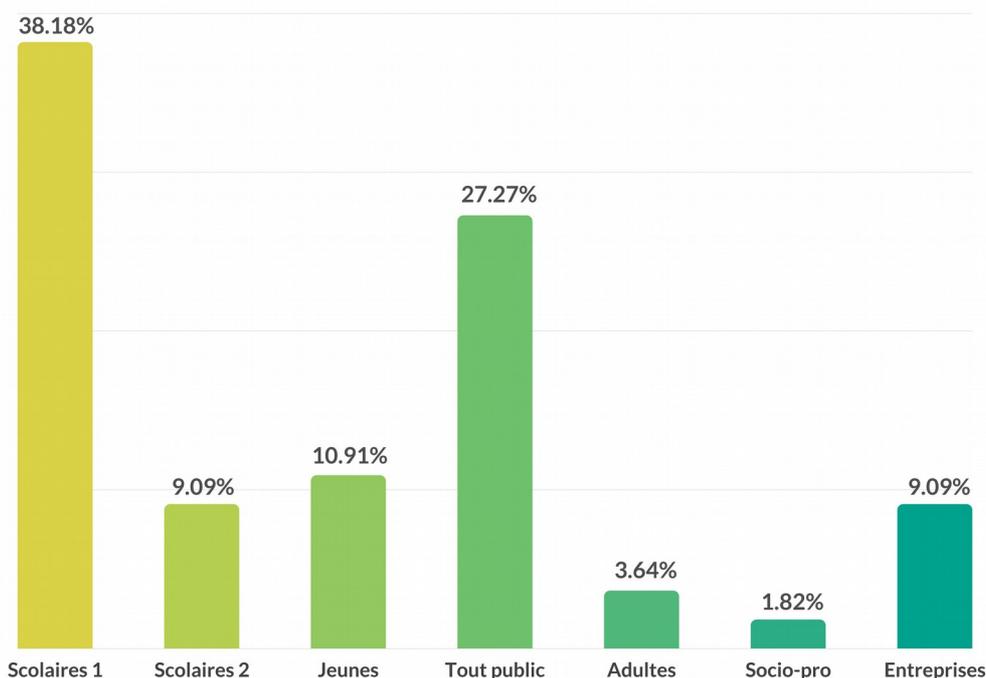
4.2 - Une année rythmée par les grandes manifestations

Les grandes manifestations nationales mobilisent très largement tous les acteurs.trices de l'EEDD sur le territoire et permettent de toucher un public plus large pendant des temps donnés. On remarque que lorsque les structures ont une faible part d'EEDD dans leurs activités, le minimum en termes de communication, de diffusion et d'action de sensibilisation est toujours consacré à la participation à un ou plusieurs événements dans l'année faisant l'objet d'une ligne budgétaire même si cette participation peut demander parfois un effort logistique trop important pour des petites structures.

S'ils permettent de toucher un public plus large et d'être une porte d'entrée à des thématiques encore trop peu abordées dans l'espace public, ces événements restent néanmoins trop ponctuels pour avoir l'impact qu'une action continue et travaillée permet.

4.3 - Une EEDD encore trop limitée aux jeunes enfants dans l'éducation formelle

Typologie des publics visés



Scolaire 1 : école élémentaire

Scolaire 2 : collège/lycée

Tout public : principalement des familles

Les actions EEDD sont d'abord et avant tout organisées dans le cadre de l'éducation formelle. On observe une focalisation sur l'école élémentaire et une rupture net avec le collège. On trouve également peu d'actions réalisées dans les

structures d'éducation non formelle (ACM, centres de loisirs, MJC, centres sociaux, etc.) et d'éducation spécialisée.

Cette discontinuité éducative fait perdre du sens et de la pertinence aux actions menées dont l'impact est alors réduit.

Les élu.e.s et les agents des collectivités territoriales sont également très largement sous représentés dans les publics visés par les actions ou les formations, ce qui entraîne automatiquement une série de freins rencontrés par les acteurs.trices de terrain, notamment ceux des financements accordés par les collectivités territoriales.

4.4 - Thématiques et territoires

Les richesses naturelles de la Guyane font de la biodiversité et de la nature des portes d'entrée de choix lorsqu'il s'agit d'éduquer à l'environnement. Ces approches sont donc fortement surreprésentées parmi les thématiques qui tapissent le champ de l'EEDD. Les thématiques liées à la gestion des ressources et des déchets sont elles aussi très présentes parmi les actions menées surtout auprès des jeunes enfants dans les établissements scolaires.

Par ailleurs, les diversités culturelles et les enjeux attachés à la préservation des savoirs traditionnels et à pluralité des identités font émerger plus qu'ailleurs des thématiques liées à l'histoire et à la culture dans des perspectives environnementales dont la médiation est assurée par les associations d'éducation à l'environnement de par leurs pratiques participatives (Grenand, Bahuchet, Grenand, 2006).

Enfin, dans une logique de développement du territoire, il faut aussi noter que certaines thématiques ne sont pas traitées ici comme ailleurs. La progressive électrification de zones rurales, les enjeux de santé publique (maladies vectorielles, eaux usées, etc.) pour ne citer que ces deux exemples, font des pratiques en EEDD des objets sociaux particuliers, d'où la nécessaire création et diffusion de supports pédagogiques adaptés localement.

4.5 - Des pratiques pédagogiques peu diversifiées

Les situations éducatives les plus observées sont la découverte du milieu naturel (sorties natures, visite de site et de sentiers) et l'organisation d'activité autour d'un jeu sur une thématique spécifique.

Les quatre approches les plus utilisées sont :

- L'approche cognitive : transmission de savoirs et de connaissances
- L'approche comportementaliste : apprentissage de gestes par la mise en pratique
- L'approche ludique : sensibilisation par le jeu
- L'approche sensorielle : appréhender l'environnement par les sens

Sont peu représentées les techniques de pédagogies actives (la pédagogie de

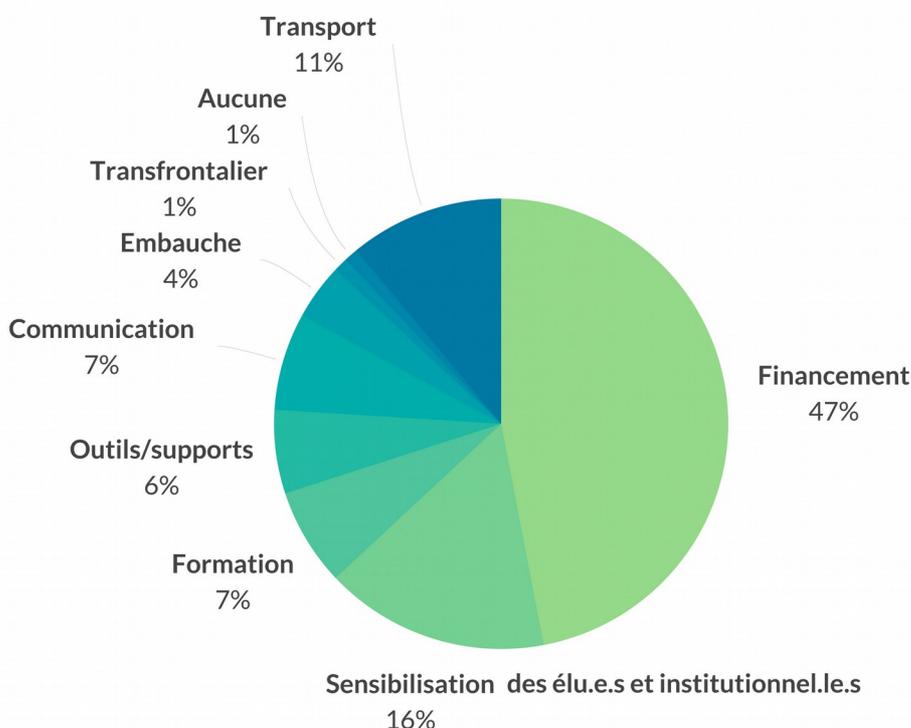
projet par exemple n'est jamais citée). On observe en majorité une approche positiviste où il s'agit de faire adopter les comportements et les gestes qui semblent les plus favorables à l'environnement et qui sont dictés par un intervenant extérieur sans perspective systémique, contrairement à l'approche constructiviste qui s'inscrit dans le courant de la critique sociale et qui invite les apprenants à faire leurs propres choix face à des problèmes qui les concernent directement. Il s'agit là de s'interroger collectivement sur les pratiques sociales que l'on cherche éventuellement à faire évoluer ou à transformer.

La diversité et l'alternance des méthodes éducatives sont indispensables car toutes les personnes en situation d'apprenant.e.s ne sont pas réceptives aux mêmes méthodes éducatives. On notera cependant l'inventivité des animateurs.trices dans la création manuelle de jeux et l'organisation d'activités même lorsque les moyens sont réduits. Ces pratiques sont généralement peu valorisées alors qu'elles ouvrent elles aussi une dimension intéressante à partager.

Le GRAINE, en tant que tête de réseau, est l'acteur central de la formation des structures EEDD et promeut fortement l'appropriation de ces pratiques par les acteurs.trices de terrain.

5. Limites techniques et structurelles

Réponses obtenues à la question « Rencontrez-vous des difficultés particulières à la mise en œuvre de vos actions ? Lesquelles ? »



Le financement représente sans surprise la difficulté prédominante des structures associatives mais également des pouvoirs publics, à laquelle s'associent des difficultés structurelles et d'autres plus techniques.

5.1 - Les difficultés techniques

Le transport est l'une des principales contraintes techniques rapportées par les organisations interrogées. La rareté et les coûts élevés des prestataires sont un frein pour la mise en place d'actions nécessitant le déplacement, surtout dans le cadre scolaire. De nombreux sites naturels sont d'ailleurs difficiles d'accès (pistes, accès seulement par pirogue, etc.), malgré leur fort potentiel.

Le manque de supports pédagogiques adaptés aux spécificités du territoire mais aussi à différents types de publics complique également le travail sur des sujets précis. Il n'est pas rare de voir des documents (livrets, affiches, jeux) provenant de métropole et n'étant pas appropriés à une éducation au territoire. Il semble également que les structures mais surtout les enseignant.e.s aient une mauvaise vision des outils existant malgré le travail d'inventaire des ressources pédagogiques réalisé par le GRAINE¹⁴.

5.2 - Les difficultés structurelles

Les difficultés rencontrées face au manque de sensibilisation des élu.e.s et des services publics sont très largement partagées par les associations qui ont le sentiment de ne pas disposer d'un langage commun avec leurs partenaires financiers ou techniques, ajoutant ainsi des obstacles au développement de leurs activités.

Le manque de formation professionnelle disponible est aussi un frein, d'une part à l'embauche et d'autre part à l'essor d'un véritable domaine d'activité qui offrirait une diversité de perspectives d'emplois.¹⁵

14 Catalogue des outils pédagogiques : <http://graineguyane.org/missions-et-actions/ressources/catalogue-outils-pedagogiques/>

15 Voir l'étude prospective sur les métiers de l'éducation à l'environnement et au développement durable en vue de la création d'un parcours de formation réalisée par le GRAINE

Conclusion

Cet état des lieux de l'éducation à l'environnement et au développement durable, réalisé sur une période courte, ne prétend pas être exhaustif. Il vient néanmoins confirmer ou renouveler un constat déjà partagé par les différent.e.s acteurs.trice de l'EEDD sur le territoire. Si tout le monde s'accorde à exprimer l'importance d'une telle éducation, les faits montrent en revanche des défauts structurels malgré un véritable dynamisme de terrain qui est à saluer ici.

Les spécificités du territoire guyanais font de l'EEDD un objet tout à fait singulier et adapté qui est malheureusement trop souvent perçu comme une fin et non comme un moyen à mettre en face des défis sociaux, économiques et culturels auxquels la Guyane est confrontée.

La réussite d'une réelle politique d'éducation et de formation à l'environnement et au développement durable de tous les publics implique de mener dans la durée, de façon itérative, cohérente et convergente, une double démarche : □ une action volontariste de l'état et des collectivités locales et un développement plus concerté, suivi et valorisé, de projets multi partenariaux impliquant l'ensemble de tous les acteurs publics (État, collectivités, établissements publics), la diversité des acteurs de la société civile (associations, entreprises), mais aussi les enseignant.e.s, les éducateurs.trices, les formateurs.trices et le monde de la recherche.

Cette étude permet de relancer la définition d'une stratégie régionale de l'EEDD et de sa gouvernance, c'est pourquoi nous reviendrons dans une deuxième partie sur les travaux déjà produits pour proposer un plan opérationnel qui découle des grandes orientations que cet état des lieux permet de faire émerger.

PARTIE 2 : PERSPECTIVES POUR UNE STRATÉGIE RÉGIONALE DE L'EEDD

1. Les grandes orientations de la stratégie régionale

Il ressort des observations et des résultats de l'enquête trois grandes orientations qui viendront guider les discussions prioritaires autour de la stratégie régionale de l'EEDD. La première concerne les publics, en particulier la sensibilisation des élu.e.s ; la deuxième est consacrée aux pratiques pédagogiques, plus spécifiquement à la promotion des démarches participatives ; enfin la troisième aborde la question des thématiques en lien avec les spécificités du territoire.

1.1 - Les publics

Au-delà de la nécessaire continuité éducative qu'il faudra mettre en place pour les publics jeunes, il convient d'insister sur la priorité de sensibiliser de manière beaucoup plus développée et systématique les élu.e.s et agents des collectivités territoriales. La sensibilisation des personnes qui sont au cœur des décisions structurelles du développement du territoire permettra de lever de nombreux freins sur le terrain (notamment ceux des financements) mais aussi de faire émerger des projets ayant un plus fort impact.

1.2 - Les pratiques pédagogiques

Il est primordial d'encourager et de renforcer la diffusion de pratiques pédagogiques plus diversifiées, en particulier issues de la pédagogie active. L'EEDD passe nécessairement par ces démarches pédagogiques spécifiques si l'on souhaite une réelle transformation, non seulement des pratiques quotidiennes mais aussi de la façon d'envisager un projet de société favorisant l'émancipation et d'aborder le développement en accord avec les spécificités de la Guyane qu'elles soient naturelles ou culturelles.

1.3 - Les thématiques

L'ouverture du champ des thématiques abordées par le prisme de l'EEDD doit aussi guider de manière générale les objectifs de la stratégie régionale, car il faut veiller à l'adapter systématiquement aux enjeux économiques, sociaux, culturels et naturels du territoire. Cette ouverture doit aussi concourir à une meilleure représentation de l'EEDD dans l'espace public et donc à son appropriation.

2. Retours sur les travaux existants

Les ateliers menés lors des assises de l'EEDD en novembre 2016 ont permis l'élaboration d'un travail commun et concerté autour d'objectifs globaux. Ces travaux sont disponibles sur le site du GRAINE.¹⁶

Deux groupes de travail ont été ensuite réunis en 2017, qui ont alors conclu à la nécessité de réaliser cet état des lieux afin de compléter ce premier travail de concertation.

Il s'agira donc ici de reprendre les travaux déjà entamés et de les affiner à partir des résultats de l'enquête pour proposer des pistes d'actions de la stratégie régionale.

3. Proposition de pistes

3.1 - La gouvernance

La stratégie régionale de l'EEDD peut être portée par une plate-forme nommée Espace Régional de Concertation (ERC), qui est une instance dédiée à l'échange technique, à la connaissance mutuelle des parties, au partage, à la circulation d'informations et la concertation entre les acteurs.trices agissant dans ce domaine. Ce niveau d'instance stratégique qui œuvre à la définition d'une politique concertée permet la construction collective et le pilotage d'une stratégie régionale de l'EEDD,

Son organisation :

Cet espace regroupe les différentes sphères d'acteurs :

- L'état
- Les collectivités
- Les associations
- Les entreprises
- Les organismes de recherches et les espaces naturels

Il peut être co-animé par l'état, la collectivité et le rectorat.

Un comité de pilotage valide le programme d'action qui s'inscrit dans les objectifs d'une convention-cadre.

Un comité technique met en œuvre ces orientations au travers d'un plan d'action.

À ces instances s'ajoutent des plénières annuelles réunissant l'ensemble des membres et rassemblant élus et agents et, éventuellement, la constitution de groupes de travail spécifiques sur des chantiers identifiés.

Cet espace de travail permet de réunir toutes les parties concernées afin de discuter des grandes orientations pour le territoire et de les traduire par un plan d'action opérationnel ce qui favorise un engagement sur le temps long.

¹⁶ http://graineguyane.org/wp-content/uploads/2017/07/ACTES_Assises_Guyane_2016.pdf

3.2 - Les pistes d'action

3.2.1 - Soutien à la structuration du secteur

Axe 1 : Créer un fond de dotation régional EEDD

- Faisant l'objet de financements pluriannuels nécessairement inscrits dans des conventions d'objectifs.

Axe 2 : Mutualiser et mettre à disposition des postes stratégiques

- En communication et en animation.

Axe 3 : Soutenir techniquement

- En priorité le transport : faire un recensement des besoins et de l'offre existante, mettre en place des tarifs négociés ou mutualiser un véhicule.

*Action en cours : - création du groupement d'employeurs du réseau GRAINE
- création du parcours d'immersion*

3.2.2 - Déclinaison d'un projet éducatif à l'échelle du territoire

Axe 1 : Faire émerger un PEDT

- Les projets éducatifs territoriaux¹⁷, prévus par le code de l'éducation, mobilisent les ressources d'un territoire pour garantir la continuité éducative entre les projets des établissements et les activités proposées en dehors du temps scolaire. Ces PEDT visent à instaurer « une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. ». C'est un outil parfaitement adapté à la déclinaison d'une politique éducative forte d'EEDD à l'échelle du territoire.

Axe 2 : Créer un appel à projets académiques

- Afin de faciliter l'émergence et l'accompagnement de montage de projets dans les établissements scolaires.

Axe 3 : Encourager la démarche projet chez les jeunes dans un cadre éducatif

- Par exemple à l'université avec la valorisation d'actions par l'attribution de crédits universitaires (ECTS).

17 Circulaire relative aux PEDT: http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=85078

3.2.3 - Renforcement de la capacité d'action

Axe 1 : Développer la formation

(en incluant les méthodes de pédagogie active et les démarches participatives)

- La formation initiale :
 - Des futur.e.s enseignant.e.s
 - Dans les formations professionnelles

- La formation continue :
 - Des enseignant.e.s par le plan Académique de Formation (PAF)
 - Des élu.e.s et des institutionnels
 - Des responsables de structures type ACM

Action en cours : modules d'enseignements intégrés à la formation MEEF des M1 et M2 par le GRAINE

Axe 2 : Accompagner les porteurs de projet

- En créant des outils d'accompagnement à la gestion de projet et de fléchage des financements disponibles

Axe 3 : Multiplier et mutualiser les ressources pédagogiques

- Créer un groupe de travail en charge d'inventorier les outils existants sur le territoire afin d'identifier les manques (en termes d'adaptation, de publics, etc.)
- Créer une plate-forme unique de ressources pédagogiques qui soit bien identifiée par les associations, établissements scolaires, entreprises, organismes de formation, etc. (documentation et supports/outils).

Axe 4 : Valoriser les actions

- Avec une plate-forme de diffusion et d'échange des pratiques et des actions menées, surtout dans le cadre scolaire à destination des enseignant.e.s

3.2.4 - Définition et valorisation de l'EEDD

Axe 1 : Créer un observatoire de l'EEDD

- Convaincre les décideurs passera par la mise en avant des retombées économiques directes et indirectes liées à l'environnement. Pour cela, il faut se doter d'un outil d'observation pour produire des données chiffrées servant l'argumentaire auprès des élu.e.s et des services de l'État.

Axe 2 : Communiquer auprès du grand public

- Par les médias et les réseaux sociaux avec l'élaboration d'un plan de communication ambitieux participant à la définition de l'EEDD dans l'espace public et à la valorisation des actions mais aussi de la stratégie régionale.
- Par l'organisation d'un événement innovant réunissant les acteurs.trices du monde associatifs (de manière large afin de créer du lien entre les associations d'EEDD et les autres associations favorisant la médiation sociale, culturelle, sportive, etc.) et les partenaires institutionnels.

Action en cours : « vidéo de l'EEDD »

3.2.5 - Amélioration de l'ancrage dans les territoires

Axe 1 : Recréer du lien avec les autres sphères sociales de l'éducation

- Afin d'investir pleinement l'éducation non formelle et participer à cette pédagogie de l'alternance, il faut créer du lien avec l'économie sociale et solidaire et l'éducation populaire (Accueil collectif de mineurs, maison des jeunes, etc.)

En effet, ces structures de proximité (régie de quartier par exemple) sont souvent très bien implantées dans les territoires et travaillent avec des médiateurs.trices locaux.ales souvent issu.e.s des communautés et possédant les codes sociaux et le langage adapté.

Axe 2 : Renforcer les échanges avec le monde de la recherche

- Promouvoir l'intégration des volets vulgarisation et communication dans le financement des programmes scientifiques.
- Valoriser les outils de sciences participatives (inventaires).

Axe 3 : Valoriser l'engagement bénévole

- Auprès des services publics de l'emploi : l'engagement bénévole est un moyen d'acquérir des compétences, de se former et d'élargir son réseau personnel et professionnel.

Action en cours : promotion du « passeport bénévole »

3.2.6 - Reconnaissance du patrimoine naturel, culturel et traditionnel

Axe 1 : Promouvoir et rendre visible les outils de sciences participatives

- Par le recensement des différentes actions et techniques en œuvre dans les territoires (inventaires, recueils, sites internet, etc.).
- Par la mutualisation et le partage des données récoltées (sur les modes de vie, les mémoires, les pratiques, etc.).

Axe 2 : Créer un appel à projet dédié à la transmission et à la préservation des savoirs et pratiques traditionnels

- Impliquant différentes institutions, avec un volet communication ciblé particulièrement envers les populations jeunes.

Conclusion

Ces fiches actions sont des portes d'entrée pour un travail plus approfondi avec les différents partenaires engagés, le succès de cette démarche reposant sur la mobilisation de tous.

Le GRAINE propose d'organiser une restitution des différentes études menées conjointement : l'étude prospective sur les métiers de l'éducation à l'environnement et au développement durable en vue de la création d'un parcours de formation et l'État des lieux de l'EEDD.

Cette restitution doit permettre de réengager les discussions autour des grandes orientations de la stratégie régionale mais également d'officialiser les engagements de chacun avec la proposition d'un plan de travail sur l'année autour de la création de l'Espace Régional de Concertation afin de déterminer les différents niveaux d'implication dans l'instance : animation, secrétariat, comité de pilotage, comités techniques et groupes de travail spécifiques.

Ce rapport, qui sera diffusé sur le site internet de la DEAL dans un premier temps, doit faire l'objet d'une diffusion plus large dont les modalités sont encore à définir.

Annexes

Annexe 1 : liste des structures interrogées

SUIVI ENTRETIENS ET QUESTIONNAIRES

RETOURS DES QUESTIONNAIRES	
ASSOCIATIONS	ENTREPRISES
TANGRAM	Nateko
GUYANE PROMO SANTE	Auberge des Orpailleurs
Association Réveil de la Jeunesse	Le Morpho
COMITE REGIONAL SPORT POUR TOUS	B2TG Briques de Guyane
GUYANETREK	BLUES ROAD CARBET
Conservatoire des Espaces Naturels	
POINT COM	
Guyane Energie Climat	
MIZION EARTH	

ENTRETIENS		
STRUCTURE	CONTACT	DATE
ADEME	Suzanne PONS	24/10/17
ONCFS	François KORYSKO	24/10/17
ERS	Randy NGWETE	24/10/17
ARDAG	Pascale COMPAIN BERTRAND	26/10/17
CTG	Evelyne SAGNE Elysaabeth WILICKI	26/10/17 28/11/17
PREFECTURE	Florent TABERLET Léa BOMIER	30/10/17 31/10/17
PHRONESIS	Meryll MARTIN	30/10/17
KWAK LA GUYANE	Meryll MARTIN Sarinah ASSELAS	30/10/17
Groupe Scolaire Augustine Duchange	Muriel AIDAM	31/10/17
PEUPL'EN HARMONIE	Céline LAPORTE	02/11/17
Chambre de Commerce et d'Industrie	Lyse HERVE	02/11/17
SARA	Henri ROCHE	03/11/17

NE PLUS JETER	Cécile GOURSALT	03/11/17
DJSCS	Flora YOUAN	06/11/17
MAMA BOBI	Marc PERROUD	06/11/17
EPFAG	Romain PINAUD	07/11/17
RESEAU COMMERCE ENGAGE	Christine POIXBLANC	07/11/17
INONOLI	Maxime COBIGO	08/11/17
KWALA FAYA	Anselme BROCHET	09/11/17
AQUAA	David CRUGNALE	09/11/17
Réserve régionale Trésor	Benoit VILETTE	10/11/17
CNES	Sandrine RICHARD	14/11/17
ORA	Kathy PANECHOU PULCHERIE	14/11/17
ONF	Manon LERMURIER	15/11/17
Réserve Naturelle des Nouragues	Jennifer DEVILLECHABROLLE	15/11/17
PAG	Gaëlle CORNATON Antoine MESSAGER	15/11/17
WWF	Ysenia CERVIGON MOULIN	20/11/17
GEPOG	François JEANNE Hélène AKKOUCHE	20/11/17
Réserve Naturelle de Kaw Roura	Jean OLIVIER	21/11/17
GUYANE ALLAITEMENT	Aline ALIC	21/11/17
KWATA	Lucile DUDOIGNON	21/11/17
GRAND PORT MARITIME	Vania BONNETON	22/11/17
DEAL	Isabelle GERGON Myriam VALDES	23/11/17
RECTORAT	Chakib BENRAZZOUK	28/11/17
PNRG	Jean-Marie PREVOTEAU	29/11/17
SEPANGUY	Jean-Luc BAUZA	30/11/17
GRAINE	Camille GUEDON	02/12/17
UDAEP	Armand HIDAIR	04/12/17
BRGM	Laure VERNEYRE	04/12/17
CNRS	Damien DAVY	04/12/17

Annexe 2 : guide d'entretien à destination des structures associatives

Guide d'entretien Acteurs-trices associatifs

Il conviendra de débiter l'entretien par une présentation de la mission et des objectifs fixés par le cahier des charges, puis par une présentation de la structure, du statut et du rôle de la personne interrogée (poste, mission, implication).

PARTIE 1 : L'EEDD

1. Quelle est votre représentation de l'EEDD ? Pour vous, qu'est-ce que l'EEDD ?
(La signification, le sens, les finalités)
2. Vous considérez-vous comme un-e acteur-trice de l'EEDD ?
3. Si oui, dans ce que l'on pourrait appeler « la chaîne de l'EEDD », quel est votre rôle et votre type d'intervention ?
(mise en œuvre d'actions, financement, diffusion, soutien logistique, mise en réseau, veille...)
4. Si non, mettez-vous en place des actions EEDD sans pour autant y consacrer toute votre activité ?

PARTIE 2 : LA STRUCTURATION DU SECTEUR

1. Au sein de votre structure, quel est le mode de fonctionnement concernant l'EEDD ?
2. Travaillez-vous en lien avec d'autres structures lorsqu'il s'agit d'EEDD ?
(Réseau, association, collectivités...)
3. Êtes-vous adhérent à un réseau ? Lequel ?
4. Existe-t-il une collaboration entre les acteurs-trices de la société civile, les entreprises et les pouvoirs publics (Collectivités, état) pour développer ensemble l'EEDD sur le territoire ou à d'autres échelles ?
(Ville, quartier, école)
5. De votre point de vue, la pratique de l'EEDD est-elle en augmentation, en stagnation ou en régression en Guyane ? Quelles sont les évolutions que vous avez pu observer ? Quels sont les facteurs de ces évolutions ?

PARTIE 3 : LES FINANCEMENTS

1. Quelle est l'origine de vos financements ?
(cotisation/adhésions, prestations de services, mécénat, fonds privés, fonds européens, subventions, autres)
2. Bénéficiez-vous d'une convention annuelle ou pluriannuelle avec l'un de vos partenaires financiers ?
3. Vos financements sont-ils sécurisés d'une année sur l'autre ? Vos financements vous permettent-ils une régularité de l'action d'une année sur l'autre ?
4. Quelle est la part du mécénat ?
5. Quelle est la part spécifique allouée à l'EEDD ?
6. Seulement pour les actions EEDD, quelle est l'origine des financements utilisés ?
(Financements multiples ?)

PARTIE 4 : L'EMPLOI

1. Au 31 décembre 2016, combien de personnes étaient salariées dans votre structure ?
- Parmi ces salariés, combien sont en CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel ?
- Parmi ces salariés, combien bénéficient d'un dispositif d'aide à l'emploi ?
2. Indiquez le nombre de salariés par niveau de formation en 2016
3. En 2016, combien de volontaires avez-vous accueilli ?
4. Rencontrez-vous des difficultés à l'embauche ? Si oui, lesquelles ?

5. Seriez-vous prêts à accueillir des jeunes en immersion dans votre structure durant un délai déterminé ?
6. Souhaitez-vous participer à la conception du parcours de formation / insertion dans les métiers de l'EEDD à destination des jeunes ?

PARTIE 5 : LES ACTIONS

1. Quel type d'actions mettez-vous en place ? Comment sont elles décidées ?
(Éducation, sensibilisation, information, formation, autre)
2. Ces actions sont-elles souvent mises en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec d'autres structures ? Sont-elles mises en œuvre pour votre compte ou pour un commanditaire ?
3. Les actions réalisées répondent-elles à des enjeux spécifiques du territoire ? Lesquels ?
4. Quelle est la périodicité de vos actions ?
(Durée, ponctuelle ou continue, à l'occasion d'évènement spécifique)
5. Quel est le territoire d'intervention de vos actions ?
6. Quelles sont vos pratiques pédagogiques ?
(pédagogie par projet, exploration du milieu de vie, pédagogie de l'enquête, etc..)
7. Quel est votre public cible ?
(Typologie, répartition sur le territoire)
8. Existe-t-il un/des type-s de public qui ne soit pas touché-s par vos actions ?
9. Les actions mises en œuvre bénéficient-elles d'une évaluation systématique ou d'un bilan ?
10. Disposez-vous de données quantitatives ?
11. Quel est le sens donné à votre action ?
12. Quel est le but de votre action ?
(Diffuser des changements de pratiques, ou évolution politique et philosophique au service d'un changement sociétal)

PARTIE 6 : LES THÉMATIQUES

1. Quelles sont les thématiques que vous abordez ?
2. Choisissez-vous/classez-vous ces thématiques en lien avec les 17 ODD ?
(Éradication de la pauvreté, sécurité alimentaire et agriculture durable, santé et bien-être, éducation de qualité, égalité entre les femmes et les hommes, gestion durable de l'eau pour tous, énergies propres et d'un coût abordable, travail décent et croissance durable, infrastructure résilientes et innovation, réduction des inégalités, villes et communautés durables, consommation et production responsables, lutte contre le changement climatique, vie aquatique marine, vie terrestre, paix, justice et institutions efficaces, partenariat pour la réalisation de ces objectifs)

PARTIE 7 : LES ENJEUX

1. Rencontrez-vous des difficultés particulières à la mise en œuvre de vos actions ? Lesquelles ?
(financements, coordination, logistique, visibilité et lisibilité, autres)
2. Concernant la stratégie régionale, pensez-vous qu'il s'agit d'une initiative utile sur le territoire ?
3. À qui doit elle s'adresser et pourquoi ? Quels objectifs ? Qui doit elle mobiliser ?
4. Quelles sont selon vous les 3 grandes priorités pour cette stratégie régionale ?

QUESTIONS SUBSIDIAIRES

1. Disposez-vous de documentation et de données concernant l'EEDD en Guyane ?
2. À quelles autres structures ce questionnaire devrait être proposé ?

Table des sigles

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

BAFA - BAFD : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur et brevet d'aptitude aux fonctions de directeur

BPJEP : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

BTS GPN : Brevet de technicien supérieur en gestion et protection de la nature

CACL : Communauté d'agglomérations du centre littoral

CCDS : Communauté de communes des savanes

CCEG : Communauté de communes de l'est guyanais

CCI : Chambre de commerce et d'industrie

CCOG : Communauté de communes de l'ouest guyanais

CESE : Conseil économique, social et environnemental

CNES : Centre national d'études spatiales

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

CTG : Collectivité territoriale de Guyane

DAAF : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

DAC : Direction des affaires culturelles

DJSCS : Direction de la Jeunesse ? Des sports et de la cohésion sociale

DEAL : Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DIECCTE : Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation et de l'emploi

EPFAG : Établissement public foncier et d'aménagement de Guyane

FEDER : Fonds européen de développement économique et régional

GRAINE : Groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et l'environnement

JEP : Jeunesse éducation populaire

MASE : Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises

ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage

ONF : Office national des forêts

OPCA : Organisme paritaire collecteur agréé

ORA : Observatoire régional de l'air

PAG : Parc amazonien de Guyane

PNRG : Parc naturel régional de Guyane

RSE : Responsabilité sociétale des entreprises

UDAEP : Union des associations d'éducation populaire

WWF : World wild fund

Bibliographie

Bachelart D., 2006, Le développement durable bouscule l'éducation à l'environnement, Dossier de Territoires, n°466 : L'éducation à l'environnement menacée par le développement durable. Mars 2006.

Barthes, Angela, et Yves Alpe. « Chapitre 16. L'éducation au patrimoine dans les aires territoriales protégées, une dimension de l'éducation au développement durable ? », Éducation au développement durable. Enjeux et controverses. De Boeck Supérieur, 2014, pp. 323-340.

Bion J-Y. (coord.), 2003. Le diagnostic territorial : outil de l'action publique. Diagnostics de territoires et systèmes d'acteurs, Lyon : CERTU, cahier n°4.

Bougrain Dubourg, A. ; Dulin, A. L'éducation à l'environnement et au développement durable tout au long de la vie, pour la transition écologique, Avis du CESE, 2013.

Braida, L., Vidal, M. 2013. Quand l'environnement devient support de formation, Éducation et socialisation, vol.33, 17 p.

Girault, Y., Lange, J-M., Fortin-Debart, C., Delalande Simonneaux, L. et Lebeaume J., 2006, La formation des enseignants dans le cadre de l'éducation à l'environnement pour un développement durable : problèmes didactiques, Éducation Relative à l'Environnement, Regards – Recherches – Réflexions, 6.

Girault, Yves, Postures épistémologiques et cadres théoriques des principaux courants de l'éducation aux territoires. UMR 208 PALOC. Muséum national d'Histoire naturelle. Paris, France.

Grenand, Françoise, Serge Bahuchet, et Pierre Grenand. « Environnement et sociétés en Guyane française : des ambiguïtés d'application des lois républicaines », Revue internationale des sciences sociales, vol. 187, n° 1, 2006, pp. 53-62.

Leiningier-Frézal, C. Le développement durable et ses enjeux éducatifs. Acteurs, savoirs et stratégies territoriales. Thèse de doctorat inédite, Géographie, Université Lumière – Lyon II, 2009.

Martinand, Jean-Louis. « Défis et problèmes de l'éducation populaire au développement durable », Cahiers de l'action, vol. 47, n° 1, 2016, pp. 25-33.

Réseau École et Nature, écriture coordonnée par Juliette Cheriki-Nort. Guide pratique d'éducation à l'environnement : entre humanisme et écologie, édition 2010.

Rouxel F. et D. Rist, 2000. Le développement durable : approche méthodologique dans les diagnostics territoriaux, Lyon : CERTU (Aménagement et urbanisme), dossier 105.

Sauvé, L., 2002, L'éducation relative à l'environnement : possibilités et contraintes, Connexion, Bulletin international de l'enseignement scientifique et technologique et de l'éducation environnementale de l'UNESCO, vol. XXVII, n°1-2, 1-4.

Stengers I., 1999, Le développement durable : une nouvelle approche ?, in Alliage n°40, Nouvelles relations aux savoirs et aux pouvoirs, Nice : ANAIS.

Ressources documentaires

- État des lieux de l'engagement bénévole en faveur de la préservation de l'environnement guyanais – l'importance de mobiliser la population locale dans la préservation de la biodiversité de Guyane, édition 2015 – GRAINE GUYANE et la Fondation Nicolas Hulot
- Les Actes des 3^e assises de l'EEDD : résultats, perspectives et bilans, novembre 2016 – GRAINE GUYANE
- Assises de l'EEDD 2013 : propositions – GRAINE GUYANE
- Documents relatifs à l'étude prospective sur les métiers de l'éducation à l'environnement et au développement durable en vue de la création d'un parcours de formation – GRAINE GUYANE
- Documents relatifs à la formation initiale et continue des enseignants – GRAINE GUYANE
- Rapport d'activité 2016 – GRAINE GUYANE
- Document de présentation « La recherche intègre l'EEDD, De nouveaux formats de dissémination des connaissances », 2016 – CNRS GUYANE
- Catalogue des outils pédagogiques sur la prévention et la gestion des déchets en Guyane, 2015 – ADEME
- Réalisations pédagogiques – Groupe scolaire Augustine Duchange, Roura
- Catalogue d'animation 2017-2018 – KWATA
- Compte rendu de l'action 2016 « Sabi meki yu frey (le savoir libère) » – MAMA BOBI
- Rapport d'activités 2016 – Observatoire Régional de l'Air
- Rapport d'activités 2016 – NE PLUS JETER
- Rapport d'activités 2016 – AQUAA
- Bilan technique 2015 du programme Sololiya – SEPANGUY
- Bilan annuel 2016-2017 du programme déchets – SEPANGUY
- Bilan d'activités 2015 – SEPANGUY
- Rapport d'activités 2016 – Réserve naturelle de Kaw Roura
- Rapport provisoire d'activités 2016 – Réserve naturelle des Nourragues
- Rapport d'activités 2016 – Réserve régionale naturelle Trésor
- Bilan d'activités - INONOLI

**Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement**

1 rue du Port – CS 76003
97306 CAYENNE Cedex
Tél. : 05 94 39 80 00

